COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23/11/2026

La recherche aéronautique civile a besoin de soutien sur le long terme

Contact :

Françoise Viallard
Coordinatrice CFE-CGC - Groupe Airbus

06 11 24 60 41

Lors de sa venue sur le site de Jean-Luc Lagardère à Airbus Toulouse, le 23 novembre 2026, le Président de la République a annoncé le maintien du budget 2026 du CORAC (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile), organisme qui structure la recherche au sein de la filière.

Le soutien pluriannuel public, annoncé par le Président lui-même, lors du salon du Bourget de juin 2023, prévoyait un montant de 300 millions d'euros par an, couvrant les années 2024 à 2030.

Ce soutien a été confirmé et paraphé le 15 décembre 2023, dans le contrat de la filière aéronautique civile pour la période 2024 - 2027, par Roland Lescure alors Ministre de l'Industrie, les représentants de Régions de France et du GIFAS, et les organisations syndicales membres du CSF (Comité Stratégique de Filière) dont la CFE-CGC AED.

La CFE-CGC AED, face aux contributions déjà partielles de 2024 et 2025, après avoir interpellé le Ministre Roland Lescure début novembre 2026, est rassurée de voir ce soutien financier se concrétiser pour cette année.

Pour autant, la CFE-CGC AED est inquiète quand l'Elysée annonce dans un communiqué qu'il peut y avoir des questions sur la poursuite de ce soutien.

La CFE-CGC AED rappelle que, outre, d'être un pilier majeur de l'économie et de la souveraineté industrielle de la France par sa contribution au PIB (5% du PIB français), 1ère contributrice à l'excédent commercial de la France (plus de 30 milliards d'euros en 2024), en croissance constante d'effectifs avec plus de 230 000 emplois concernés, la filière a besoin de continuité et visibilité dans ses soutiens aux travaux de recherche .

2027 - 2028 sont des années cruciales pour la filière aéronautique et en particulier pour les TPE, PME dans la préparation du futur monocouloir d'Airbus, indispensable à la décarbonation du transport aérien et au maintien de notre aviation civile comme leader mondial, dans un contexte de compétition internationale exacerbée.

La CFE-CGC AED restera mobilisée pour que la filière aéronautique civile continue de bénéficier du plein soutien étatique, primordial à la poursuite de sa feuille de route.

POUR VOUS AVEC VOUS PARTOUT

CFE-CGC Aéronautique, Espace et Défense
10-12 Avenue de la Marne - 92120 MONTROUGE
Tel : 01 46 26 50 08 - E-mail : contact@snctaa.fr
N° de SIREN : 320 341 183 - N° de SIRET : 320 341 183 00012 - Code APE : 911A